

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

—0o0—

Projet d'Appui au Renforcement du Cadre Normatif, Législatif et Institutionnel de la Santé
Sexuelle Reproductive

(PARNoL-SSR)

-----o-----

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR ELABORATION DU PLAN DE
COMMUNICATION DU PLAIDOYER SUR LES DSSR DANS LE CADRE DE LA
MISE EN ŒUVRE DU PROJET P@RNOL-SSR**

Activité 2.3 : Elaboration d'une stratégie de communication pour le plaidoyer sur les DSSR

Résultat 2 : les textes de lois qui encadrent la SSR au Bénin sont relus et les décrets d'application de la loi 2003-04 du 03 mars 2003 et celle 2021-12 qui la modifie et la complète, sont pris et appropriés.

Novembre 2021

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le but de faire évoluer le cadre réglementaire et institutionnel sur les Droits de la Santé Sexuelle et Reproductive (DSSR) au Bénin, le consortium Social Watch /ASSOPIL a signé un accord de partenariat avec ENABEL-BENIN via le programme P@SRIS pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Renforcement du Cadre Normatif, Législatif et Institutionnel de la Santé Sexuelle Reproductive (PARNoL-SSR). L'objectif de ce projet vise à améliorer la connaissance, la disponibilité et l'application des textes de lois nécessaires pour la jouissance des droits sexuels et reproductifs.

En effet, le Bénin s'est doté depuis 2003, d'un arsenal juridique qui encadre le Droit à la Santé Sexuelle Reproductive (DSSR). Mais au regard du contexte actuel, de nouveaux défis et principaux enjeux résident dans l'application effective et la diffusion des textes auprès des populations, du fait que ces textes sont très peu connus de tous les acteurs notamment des bénéficiaires, y compris les garants de droits ou porteurs de responsabilités. Or, la plupart de ces dispositions apportent pour une large part, des solutions aux différents problèmes auxquels sont confrontés les adolescents, les jeunes et les Femmes en Age de Procréer (FAP) en matière de Santé Sexuelle et Reproductive (SSR). La compréhension des problèmes liés aux droits en matière de santé sexuelle et de reproduction par les garants de droits, les décideurs et les porteurs de responsabilités ainsi que la connaissance des textes de lois disponibles contribuera, à la bonne compréhension de son contenu et ses décrets d'application. De même, une bonne communication autour des DSSR va influencer les décisions et l'élaboration des politiques et programmes qui tiennent compte des besoins spécifiques des adolescents, jeunes et des FAP. La stratégie de communication sur les DSSR, qui va intégrer le plaidoyer participatif permettra de faire une bonne mobilisation sociale autour du projet. Au regard des sujets tels que le leadership politique des femmes, la défense des droits des femmes et des adolescents, l'assouplissement de la loi sur l'avortement, il est important que les actions de plaidoyer soient intégrées dans un ensemble d'interventions de communication cohérente et multi-acteurs dans le but de faire prendre des décisions fortes en faveur des DSSR. Pour atteindre ce but, il est prévu la sélection d'un consultant en communication sur les DSSR pour élaborer un plan communication sensible DSSR en vue de faciliter les choix stratégiques et permettre de vulgariser les textes législatifs en matière des DSSR et des violences basées sur le genre (VBG). Il tiendra compte des actions pour assurer la tolérance des LGBTIQ marginalisés.

Les présents TdR encadrent le recrutement du consultant et précisent la mission qui lui sera assignée pour l'atteinte de l'objectif visé dans le cadre de projet.

II- OBECTIF DE LA MISSION

L'objectif de la mission est d'élaborer un plan de communication pour soutenir le plaidoyer participatif par des actions de mobilisation sociale autour du projet et d'accompagner l'application réelle des textes et lois des SSR.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Proposer des stratégies de communication en tenant des catégories d'acteurs (jeunes, adultes, et FAP) et les supports ainsi que les canaux appropriés y relatifs ;
- Elaborer les messages clés à l'endroit de chaque catégorie d'acteur,
- Donner un appui à la mise du plan de communication.

III- RESULTATS ATTENDUS

Les résultats escomptés sont :

Un plan de communication est élaboré et comprend :

- 1- Les stratégies et mécanismes de vulgarisation des textes législatifs en matière de violence sexuelle basée sur le genre (VSBG), du droit à la santé sexuelle ;
- 2- Des messages clés à l'endroit de chaque acteur de la chaîne d'intervention ;
- 3- Les canaux d'information et les stratégies de diffusion des messages en vue d'informer largement la population sur le contenu de la loi 2021 modifiant et complétant la loi 2003-04 relatif à la santé sexuelle et de la reproduction et des lois connexes ;
- 4- Les stratégies de communication pour assurer la tolérance des minorités sexuelles marginalisées ;
- 5- Les moyens de communication adaptés aux actions des jeunes et les aidants à participer à la communication globale sur l'application réelle de la loi en faveur de tous ;
- 6- Les stratégies communicationnelles pour l'amélioration des connaissances des textes de lois au niveau des différentes cibles du projet.

IV- METHODOLOGIE

La sélection du consultant se fera sur la base des offres techniques et financières déposés dans les délais requis après un avis à manifestation d'intérêt lancé.

Un comité sera chargé d'étudier les offres obtenues et va proposer des dossiers jugés acceptables aux responsables indiqués du consortium pour appréciation et délibération. Toute modification des résultats obtenus, est motivée et justifiée dans une transparence qui garantit la crédibilité du consortium.

Il faut rappeler que le projet accorde une attention particulière aux activités de renforcement des capacités sur les textes de loi à travers des séances de formation, d'information, d'éducation et de communication (IEC/CCC) pour un changement de comportement sur la SSR. Pour ce faire, l'élaboration du plan de communication sera confiée au mieux disant sur la qualité/prix. Elle se chargera de réaliser en collaboration avec le service communication de Social Watch Bénin les actions suivantes :

- 1 - Organiser la rencontre d'échanges et de la stratégie d'élaboration des messages sous la supervision de l'équipe projet ;

2 – Présenter à une séance d'échanges avec tous les acteurs du projet et le partenaire (P@SRIS), un rapport de la revue de la littérature sur les outils et les canaux de communication adaptés à la thématique santé sexuelle et reproductive ;

3 – Organiser avec le service communication de Social Watch Bénin, un atelier d'élaboration des argumentaires et des messages à prendre en compte dans le plan de communication en tenant compte des cibles indiqués ;

4 – Définir un plan de suivi de la mise en œuvre du plan opérationnel validé.

Le projet du plan de communication global sera validé à une rencontre qui mobilisera le partenaire technique et financier et tous les autres partenaires en charge du P@RNol-SSR.

CALENDRIER ET LIVRABLES

Etapes	Période /tâches	Tâches/Livrables
1	Du 08 au 17 Déc	Réception des dossiers des candidats
	17 Déc	Etude et sélection des dossiers
2	21 décembre	Signature du contrat
3	21 janvier 2022	Dépôt du draft 1 du plan de communication
4	04 février 2022	Validation du plan de communication et du plan opérationnel de mise en œuvre.
5	11 février 2022	Dépôt du rapport final

V- QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES DE L'AGENCE DE COMMUNICATION

- Être expert un communicateur pluridisciplinaire notamment en santé sexuelle ou en marketing social ;
- Avoir au moins à son actif trois consultations en conception de plan de communication ou tout autre étude équivalente dans les thématiques proches de la santé sexuelle et reproductive ;
- Avoir conduire au moins trois sessions de conception de messages de sensibilisation ou de mobilisation sociale en santé sexuelle ou dans des thématiques similaires ;
- Avoir une bonne connaissance des outils modernes de communication et de diffusion.

VI- DOSSIERS A FOURNIR PAR LE CONSULTANT

6.1. Présentation des offres

Les offres seront rédigées en langue française et présentées comme suit :

- **l'offre technique comprend :**

- Une lettre de soumission adressée à la Présidente du Conseil d'Administration de Social Watch Bénin ;
- Un CV détaillé signé du postulant,
- Une copie du diplôme demandé ;

- Trois attestations de bonne fin d'exécution les plus récentes en matière d'élaboration ou de conduite de plan de communication ou dans des missions similaires ;
 - Des observations sur les termes de référence le cas échéant ;
 - Une compréhension de la mission ;
 - Une méthodologie comprenant le calendrier d'élaboration du plan de communication sur les DSSR ;
 - Ebauche du plan de rédaction du plan de communication ;
 - Ebauche du plan d'évaluation.
- **Une offre financière comportant :**
 - Un devis détaillé : fournir une description des travaux à exécuter avec estimation des coûts toute taxe comprise.

VII-CRITÈRES D'ÉVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES ET FINANCIÈRES

8.1. Evaluation Technique :

Sur la base de la proposition d'offre technique (incluant la compréhension de la mission demandée dans les termes de référence, la méthodologie et le chronogramme détaillés et le plan de rédaction du plan de communication, la stratégie opérationnelle et le plan d'évaluation). Cette proposition servira de base pour la sélection du prestataire de services. Les critères de notation des offres techniques sont résumés dans le tableau suivant.

Ordre	Critères d'évaluation des offres	Note maximale
1	Compréhension de la mission	20
2	Méthodologie, chronogramme plan de rédaction du plan de communication	30
3	Expériences et références techniques pertinentes	30
4	Qualifications et compétences spécifiques de (diplômes attestation, contrats etc.)	20
Total		100

Seuls les dossiers ayant obtenu une note minimale de 70 points à l'évaluation technique seront retenus pour l'évaluation financière. La note technique finale sera le point obtenu par l'agence soumissionnaire avec une pondération de 80%. La sélection de l'agence sera basée sur le principe du « meilleur rapport qualité-prix ». Par conséquent, les soumissionnaires doivent indiquer tous les frais relatifs à la prestation.

8.2. Evaluation financière

Chaque offre financière recevra une note sur 20.

À l'offre du moins-disant, sera attribuée la note de 20 points. Les notes respectives des autres soumissionnaires seront calculées de la façon suivante :

$(20 * \text{Montant de l'offre du moins disant}) / \text{Montant de l'offre du soumissionnaire évalué}$.

Le résultat constituera la note d'évaluation financière à attribuer aux soumissionnaires respectifs ayant franchi l'évaluation technique.

8.3. Evaluation finale :

La note de l'évaluation finale sera la somme des points pondérés des évaluations technique et financière. L'offre financière sera analysée et éventuellement négociée dans les limites budgétaires disponibles avec le soumissionnaire retenu pour la consultation.

VIII- Dépôt DE DOSSIER

Les offres établies en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies, doivent être déposées sous plis fermés au secrétariat de Social Watch Bénin, sise à Cotonou Jéricho ; ou envoyé à l'adresse mail : contact@socialwatch.bj au plus tard le 17 décembre 2021 à 10 heures précises, avec la mention « RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DU PLAN DE COMMUNICATION POUR LE PLAIDOYER SUR LES DSSR ».

NB : Le Consortium se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation.